

Yoan ROBERT – Solutions Travaux

Partenariat Apporteur d'affaire



Vous êtes professionnel de l'immobilier et vous souhaitez développer votre CA sans augmenter votre charge de travail?

Vous croisez des clients ayant des projets de travaux ? Transformez ces opportunités en revenus complémentaires !

👉 *Découvrez comment un partenariat avec un courtier en travaux peut vous faire vous être bénéfique !*

🔍 Le rôle du courtier en travaux

Le courtier en travaux est spécialisé dans la **mise en relation** entre clients ayant **un projet de rénovation, extension ou construction**, et des **entreprises du bâtiment rigoureusement sélectionnées** (artisans, architectes, entreprises générales...).

Notre mission : faire gagner du temps, de la fiabilité et de la sérénité aux porteurs de projet.

🎯 Les avantages concrets

- ✓ **Rémunération à la commission :**
entre 6 et 15 % du CA HT réalisé grâce à l'affaire apportée.
- ✓ **Aucune obligation de volume ni d'exclusivité.**
- ✓ **Valorisez votre réseau** en proposant une solution fiable à vos clients.
- ✓ **Zéro engagement administratif ou commercial** : *on s'occupe de tout.*
- ✓ **Suivi régulier** de chaque projet transmis.

Yoan ROBERT – Solutions Travaux

Partenariat Apporteur d'affaire



Comment ça fonctionne ?

1. **Vous détectez un besoin en travaux** (rénovation, extension, aménagement...).
2. **Vous transmettez le contact client** via notre fiche contact fournie.
3. **Nous prenons le relais** : évaluation, sélection des entreprises, suivi.
4. **Le client signe un devis** → vous êtes rémunéré.



Modalités de collaboration

- Accord clair et formalisé par contrat de partenariat.
- Suivi régulier de chaque affaire apportée.
- Paiement par virement bancaire sur facture ou note d'honoraires.
- Rémunération par commission.



Contact



Yoan ROBERT

Courtier en travaux – Chargé de projet



06.86.00.63.94



yoan.robert@yr-solutionstravaux.fr



Yoan ROBERT – YR-Solutions Travaux



www.yr-solutionstravaux.fr



Secteur Neufchâteau (+60km)